

Club de Marche « Les Pieds vers Tout »
Conditions d'inscription à la marche nordique pour la saison 2024-2025

La marche nordique est une activité qui rencontre un franc succès depuis une dizaine d'années et le nombre de candidats est en augmentation constante.

Notre club « Les pieds vers Tout » se voit contraint de limiter les demandes car nous atteignons un seuil de présence qui peut nuire au confort de tous pour ce type d'activité. Il nous arrive lors de la séance du Jeudi matin de dépasser les 50 personnes.

Ceci, combiné avec le nombre d'animateurs volontaires dont nous disposons aujourd'hui, rend obligatoire la mise en place des conditions suivantes pour cette saison:

1 - Pourront s'inscrire à la marche nordique pour la saison 2024-2025 :

- Les personnes ayant déjà pratiqué la marche nordique au sein du club
- les gens déjà inscrits au club de marche pratiquant la marche classique et qui souhaiteraient se mettre à la marche nordique
- les enfants et/ou conjoints de gens déjà inscrits au club de marche
- les actifs qui ne peuvent pratiquer que le samedi

2 - Pourront s'inscrire sur une liste d'attente à la marche nordique pour la saison 2024-2025 :

- Les retraités non encore adhérents qui souhaiteraient pratiquer la nordique

Pour s'inscrire sur la liste d'attente, envoyez un courriel à ccv-marche@laposte.net

Un accusé de réception de prise en compte de votre demande vous sera retourné.

La limite du nombre de nouveaux pratiquants pour le Jeudi (personnes du club souhaitant pratiquer la nordique + nouveaux adhérents retraités) est fixée à 10.

Début octobre, en fonction des disponibilités, les nouveaux postulants retraités extérieurs au club recevront une réponse positive ou négative à leur demande. Les places seront accordées :

- en priorité aux personnes du club de marche souhaitant se mettre à la nordique
- s'il reste des places, à concurrence de 10 au total, à de nouveaux adhérents retraités. Les places seront attribuées dans l'ordre des demandes.

Remarque : nous ne pouvons accepter de demandes de personnes retraitées qui stipuleraient ne vouloir marcher que le samedi. En effet, l'adhésion au club ouvre droit à toutes les marches et exclure le Jeudi créerait une discrimination.

Pour les nouveaux pratiquants qui répondent aux critères ci-dessus, les séances d'initiation gratuites avec prêt de matériel se dérouleront les samedi 5 et 12 Octobre.

Rendez-vous à 13H45 au club (12 rue des Camélias - Vertou).

Daniel Bercé

Responsable de la marche nordique au sein du club « les Pieds vers Tout »

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples informations par :

Courriel : ccv-marche@laposte.net

Tél.: 06.75.04.48.34